

## Comment balisent-ils 205 km de sentiers de randonnée ? P. 14



Les bénévoles du club de randonnée sont chargés d'entretenir, débroussailler et indiquer le chemin aux promeneurs. On les a suivis.

« Est-ce que tout le monde a ses pinceaux, la peinture, ses chiffons, son grattoir, son sécateur et un seau ? », lance Françoise Racine à la dizaine de baliseurs pour la journée, tous vêtus d'un gilet orange, chaussure de randonnées aux pieds et casquettes vissées sur la tête. Sous un ciel bleu limpide ce vendredi 11 avril, la présidente du club de randonneurs pédestres lance la saison du balisage, d'avril à l'automne. « En hiver, on ne peut pas le faire, il fait trop froid et la peinture risque de ne pas tenir avec la pluie. » Aujourd'hui, ils commencent par marquer le sentier d'une quinzaine de km qui court autour du plateau d'Hostiaz. L'objectif ? Baliser au moins 3 km dans l'après-midi. « C'est la première fois qu'on le fait, on vient tout juste de nous en confier la gestion. On va avoir du boulot, c'est sûr ! Bon, on va se séparer en deux groupes. La difficulté pour nous, ça va être le débroussaillage, mais on aura beaucoup de supports pour mettre la peinture. De l'autre côté, ils n'auront pas trop d'entretien mais peu de supports de marquage, » explique la retraitée, passionnée de randonnée.

### UNE VINGTAINÉ DE CIRCUITS À BALISER

Tous les baliseurs bénévoles ont suivi une formation de la Fédération française de randonnée, obligatoire pour être couvert en cas d'accident et maîtriser les subtilités du balisage. Le club balise 205 km de randonnées au Plateau d'Hauteville, soit 21 circuits. Tous sont inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) défini par le Département de l'Ain. « La plupart du temps, ce sont les clubs de randonnées locaux qui s'en chargent, et quand il n'y en a pas, l'agglomération s'en charge », explique Christophe Kaderabek, référent outdoor de l'office du tourisme. Ou encore les ski clubs, comme c'est le cas à Brénod. Dans l'Ain, le département possède 4 500 km de sentiers de randonnée. Franck Courtois, directeur de l'eau et l'environnement au département de l'Ain, explique : « Avant 2019, on avait 6 000 km, on s'est rendu compte que ça ne correspondait pas aux attentes touristiques. L'idée, c'est d'avoir des chemins qui traversent le moins de propriétés privées et d'uniformiser le marquage. »

Françoise Racine décrit : « On ne fait que du marquage jaune pour des petites randonnées de pays en boucles. Nous n'avons pas de sentier de grande randonnée (GR), elles passent par plusieurs départements. Par contre, on a 20 km de grande randonnée de pays (N.D.L.R. : balisage rouge et jaune) qui sont des sentiers bien plus longs. » Sur le plateau d'Hostiaz, les bénévoles ne descendront pas jusqu'à Tenay pour indiquer le chemin. « C'est le chemin du facteur, mais ce n'est pas parce qu'il n'est pas balisé qu'on ne peut pas le prendre ! », assure Françoise.

### SÉCURISER LE PROMENEUR AVEC UN MARQUAGE TOUS LES 200 M

La priorité sur les sentiers gérés par le club reste de « sécuriser le randonneur et qu'il sache qu'il est bien dans la bonne direction ». Françoise est particulièrement attentive aux intersections. « Il faut mettre des indications pour tourner à gauche et le faire aussi dans le sens inverse. » Mais surtout pour empêcher les randonneurs de se mettre en danger, bien que Christophe Kaderabek indique que « le principal souci rencontré sur nos sentiers, ce sont les problèmes de débardage qui créent des tranchées. » Munie de son pochoir, réalisée par ses soins avec les dimensions réglementaires imposées par la fédération, Françoise remarque une balise à moitié effacée. Elle prend son grattoir, plaque le pochoir sur un poteau indiquant la direction de Tenay, avec l'aide d'une autre bénévole. « Il faut que l'écorce soit bien lisse, dégager la mousse et les lierres pour que la peinture tienne bien », explique Françoise. Au début de la balade, un petit chemin au milieu des bois, commence à être envahi de ronce. Yves Barrier, membre du club et habitant de Brénod, coupe la végétation à l'aide d'un sécateur. « L'idée, c'est d'enlever tout ce qui déborde sur le chemin, on essaie de couper la ronce à sa base. On fait ça au début du printemps. Quand la végétation va vraiment pousser, ça sera encore plus difficile, il ne faut pas qu'elle obstrue totalement le chemin. » Cette année, Haut Bugey agglomération va même installer 205 poteaux et 822 lames directionnelles, qui complètent le balisage peinture, sur les plus de 800 kilomètres de sentiers haut-bugistes afin de « renouveler la signalétique ». « On pourra enlever nos vieux poteaux, ça va vraiment nous faciliter la tâche », se réjouit Françoise.

### AU PLATEAU D'HAUTEVILLE, ASSEZ DE RANDONNÉES ?

Ce travail de balisage et d'entretien est colossal, les bénévoles le font par passion. Cette après-midi, ils n'auront pas pu faire les 3 km prévus par Françoise, ils recommenceront la semaine prochaine. Aujourd'hui, le club estime ne pas avoir besoin de sentiers supplémentaires. Pour autant, d'après Christophe Kaderabek, les touristes viennent essentiellement sur le Plateau pour ses activités nature, car « il est assez déficient en termes d'activités culturelles ». Françoise Racine aborde : « On balise les sentiers inscrits au PDIPR. Ce n'est pas nous qui les choisissons, c'est de la compétence du Département. On peut demander une modification d'itinéraires, mais ça prend beaucoup de temps avant qu'elle soit acceptée, c'est très complexe, mais on nous écoute. » Leur dernière demande en date ? Une modification du tronçon du Col de la Rochette jusqu'au trou de la Marmite, une partie de la randonnée passe par la route. « C'est dangereux pour les randonneurs, on attend une réponse. » Le club demande à HBA qui transmet à l'institution. « En général, on modifie s'il y a des raisons de sécurité, on l'a fait par exemple pour la cascade de la Fouge à Cerdon. Chaque année, on fait passer une délibération où on traite ces demandes pour déclasser ou ajouter des bouts de sentiers », explique Franck Courtois du Département.

Deux itinéraires ont été créés à Aranc, dont un qui vient d'être balisé et l'autre n'a pas encore de signalétique. Une décision prise « à la demande de la commune », selon Vincent Allard, chargé de mission tourisme à HBA. Du fait de l'intégration du Plateau d'Hauteville sous la tutelle de l'intercommunalité haut-bugiste, des sentiers sont désormais sous la houlette de HBA, comme un à Evosges et un à Hostiaz. « Il ne devrait pas y avoir de nouveaux sentiers, l'an prochain. Le secteur est déjà bien fourni », conclut Vincent Allard.

Emma Venancie et A.S.